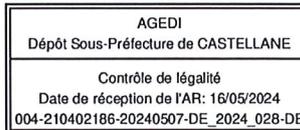


EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence



CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE THORAME BASSE

Séance du mardi 07 mai 2024

Date de la convocation: 26/04/2024

Membres en exercice : 11

L'an deux mille vingt-quatre et le sept mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bruno BICHON

Présents : 9

Présents : Bruno BICHON, Monique JANIN, Florine DUPONT SENES, Florence FOURNEAU, Nicole HOGGE, Caroline CHAILLAN, Yvette MIGUEL, Jean-Yves KISTON, Robert LIAUTAUD

Votants: 11

Représentés: Didier VIAL par Jean-Yves KISTON, Denis GARIN par Bruno BICHON

Pour: 8

Contre: 2

Excusés:

Abstentions: 1

Absents:

Secrétaire de séance: Florine DUPONT SENES

Objet: Vote de Budget supplémentaire - Budget annexe régie des eaux - DE_2024_028

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget supplémentaire de l'exercice 2024 de la Commune de Thorame Basse,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget supplémentaire de la Commune de Thorame Basse pour l'année 2024 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 1. 512 621.00 Euros

En dépenses à la somme de : 1. 512 621.00 Euros



ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	23 200.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	15 000.00
014	Atténuations de produits	
68	Dot. Amortist, dépréciat*, provisions	
023	Virement à la section d'investissement	378 486.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		416 686.00

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	416 686.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		416 686.00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	50 000.00
21	Immobilisations corporelles	1 045 935.00
16	Emprunts et dettes assimilées	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 095 935.00

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	717 449.00
021	Virement de la section d'exploitation	378 486.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 095 935.00

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille (par voie postale au 24, Rue Breteuil - 13006 Marseille ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site <http://www.telerecours.fr/>) dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Bruno BICHON

